

Violence et Famille

Rapport d'activité 2006



Table des matières

- **Message du Président**
- **Collaborations et partenariats**
- **Quelques chiffres**
- **Événements marquants**
- **Perspectives**
- **Les intervenant-e-s**
- **Historique**
- **Comptes**

Message du Président

Chères Lectrices et Donatrices,
Chers Lecteurs et Donateurs,

Après dix années d'intervention auprès d'hommes auteurs de violence dans le couple et l'évaluation positive des résultats de ce travail (Programme Do-Research 2005 soutenu par le Fonds National), Violence et Famille (ViFa) a mis à disposition son expertise en développant avec ses partenaires **trois nouveaux projets** adaptés à l'évolution des sensibilités en matière de violence.

Violence et Famille a ouvert début 2006 ses prestations à des femmes auteures de violence. Ce projet pilote élaboré en étroite collaboration avec le Centre d'accueil MalleyPrairie et le réseau spécialisé a vu ouvrir le premier **groupe thérapeutique pour femmes auteures** de violence dans le couple et la famille en novembre de cette année.

En automne, ViFa a présenté aux autorités un **programme pour des mineur-e-s auteur-e-s de violence** qui a reçu un excellent accueil. Une première phase pilote d'une année devrait commencer courant 2007.

La Commission cantonale de lutte contre la violence domestique a pour sa part demandé à ViFa de développer un **programme pour des hommes contraints par la justice** à suivre une telle mesure suite à des violences conjugales.

Ce dynamisme ne doit pas cacher certaines difficultés. Malgré la reconnaissance scientifique et publique de la qualité du travail effectué, ViFa est confronté pour la première année à la diminution en termes réels d'une partie de ses subventions.

ViFa doit donc compter toujours plus sur des soutiens nombreux et sa capacité d'autofinancement en organisant notamment des formations. La forme désormais plus succincte de ce rapport d'activité illustre le parti pris d'économie que poursuit ce service. Il va sans dire que dans ce contexte, ViFa a plus que jamais besoin de votre générosité et de votre soutien.

Je vous remercie donc ici très sincèrement pour vos encouragements et votre soutien et vous invite à encore mieux faire connaître ViFa en diffusant très largement les dépliants annexés à ce Rapport d'activité.

Alain Genaine
Président du Conseil de Fondation

Collaborations et partenariats

ViFa est membre fondateur et assure le secrétariat de la Fédération romande des intervenant-e-s auprès des auteur-e-s de violence domestique (**FRIAVD**).

Notre collaboration très proche avec **MalleyPrairie** s'est encore enrichie cette année de formations à l'Université de Lausanne (**Unil**) et de Genève (**UniMail**), en plus des modules dispensés dans les différentes **HES** romandes et des formations animées chaque année par nos deux institutions.

ViFa est membre fondateur de l'association **Vivre sans violence** qui gère le site internet romand destiné tant aux victimes qu'aux auteur-e-s de violence conjugale, www.violencequefaire.ch

Le travail régulier mené avec le **Bureau cantonal de l'égalité** (BEFH) s'est poursuivi aussi dans le cadre de la **Commission cantonale de lutte contre la violence domestique**. Notre participation y favorise les contacts tant avec la **Police**, la **Justice** que les secteurs médico-sociaux concernés par la violence domestique, notamment le **CHUV** et le Centre de consultation **LAVI**.

Les activités de ViFa sont soutenues régulièrement par le **Canton de Vaud** et la **Loterie romande** que nous remercions ici très sincèrement.

Quelques chiffres

Au total, ViFa a assuré à ses bénéficiaires un total de **411 prestations** se répartissant en **52** entretiens téléphoniques (pour un total de plus de 300 demandes téléphoniques de l'entourage et de professionnel-e-s), **105** entretiens individuels, **197** prestations de groupe et **57** réponses sur internet.

En 2006 comme en 2005, nous avons fait le choix de ne pas ouvrir un deuxième groupe pour hommes. Cette option explique les variations sensibles des prestations de groupe apparaissant dans les **statistiques comparées entre 1999 et 2006** (Tableau 1). Ce choix était motivé par un constat vérifié depuis plusieurs années : en l'absence d'une aide contrainte, notre bassin de population ne permet pas d'alimenter de façon pérenne deux groupes en parallèle.

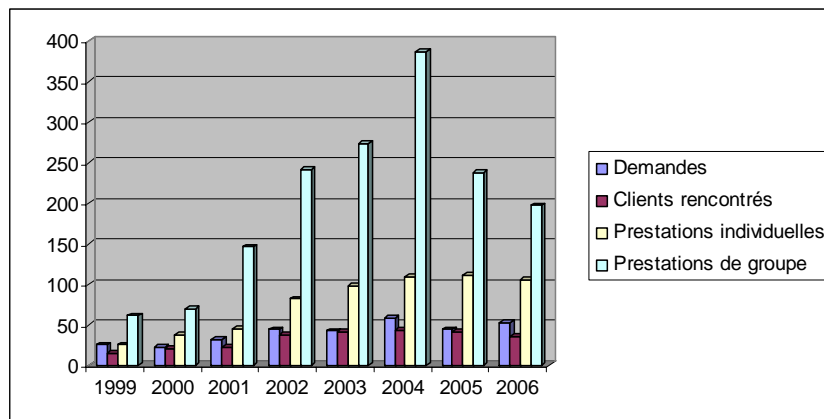


Tableau 1 : Violence et Famille - Statistiques comparées 1999-2006

Par ailleurs, nous avons besoin de la disponibilité de tous les intervenant-e-s pour l'ouverture de nos prestations à des femmes auteures de violence dans le couple et/ou la famille.

Nous présentons ci-dessous **les fréquentations respectives des hommes et des femmes**.

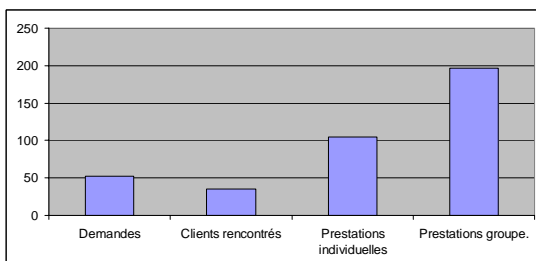


Tableau 2 : Violence et Famille - **Statistiques Hommes** 2006

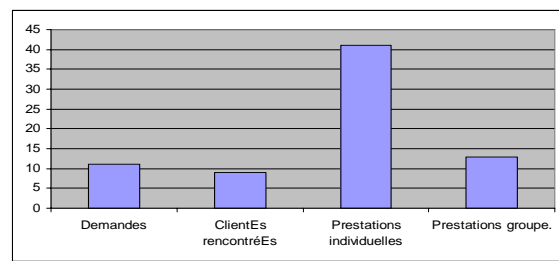


Tableau 3 : Violence et Famille - **Statistiques Femmes** 2006

Les différences sensibles de fréquentation entre les hommes et les femmes peuvent s'expliquer ainsi. La proportion plus élevée d'entretiens individuels pour des femmes est liée aux entretiens « passerelle » que nous leur avons proposés dans l'attente d'inscriptions suffisantes pour l'ouverture d'un groupe. L'ouverture de ce premier groupe pour des femmes à la mi-novembre explique la proportion plus élevée de prestations de groupe pour les hommes, puisque ces dernières ont été délivrées tout au long de l'année.

En tenant compte de la difficulté à motiver des personnes auteures de violence à se présenter dans un service spécialisé, nous avons eu l'heureuse surprise d'ouvrir **un premier groupe Femmes dès mi-novembre 2006**, soit moins d'une année après l'annonce publique de cette nouvelle prestation.

En plus des interventions auprès des bénéficiaires hommes ou femmes,

Violence et Famille c'est en 2006 :

- **38 réseaux** pour plus de 80 heures.
- **10 formations** correspondant à plus de 65 heures d'enseignement.
- plus de **100 heures** consacrées aux projets Mineur-e-s et Auteur judiciairisés.
- la participation à **3 conférences de presse**.
- **1'500 dépliant**s distribués dans le réseau concerné.

Evénements marquants

Janvier : signature des statuts de l'association romande **Vivre sans violence**.

Avril : intervention à **Bruxelles** sur l'invitation de l'Institut fédéral pour l'égalité.

Mai : invitation sur **Couleur3** durant l'émission « Société anonyme », intervention dans la campagne d'**Amnesty International** « Halte à la violence contre les femmes », intervention pour une formation de l'**Institut Suisse de la Police**.

Juin : présentation de ViFa en plénière du **Service de protection de la jeunesse**.

Novembre : animation de la première séance du **Groupe Femmes**.

Perspectives 2007

- Pérenniser les prestations actuelles par un financement stable et adéquat.
- Développer et adapter les modalités d'intervention de l'équipe en fonction des missions et des ressources.
- Mettre en œuvre les projets « Mineur-e-s » et « Hommes judiciairisés » en partenariat avec l'Etat et le réseau spécialisé.

Les intevenant-e-s

ViFa remercie pour leur engagement et leur professionnalisme :

- Philippe Bigler, éducateur spécialisé
- Michel Cleis, psychologue
- Sandrine Dos Anjos, éducatrice spécialisée
- Martine Germain, éducatrice spécialisée
- Raffaella Iglesias, éducatrice spécialisée
- Stéphanie Lubini, stagiaire HES (HEFTS).

Par ailleurs, nous remercions ici toutes les personnes de l'Administration générale, de la Direction et du Conseil de la Fondation Jeunesse et Familles sans l'appui desquelles ViFa ne pourrait pas exister.

Historique

En **1994-95**, la réflexion sur la problématique de la violence conjugale et familiale en tant que phénomène social de grande ampleur s'est ouverte en Suisse romande. Cette réflexion fut médiatisée notamment par une émission de la Télévision suisse romande : un reportage de *Temps Présent* intitulé « Des coups pour le dire ».

En **1995**, une première structure pour venir en aide aux hommes ayant recours à la violence dans le couple et la famille ouvre à Lausanne. Cette structure, le **CRIV** (Centre de recherche et d'intervention sur la violence) est soutenue par la **Fondation Malley Prairie** qui offre accueil à des femmes victimes de violences conjugale et familiale. Faute notamment d'un soutien financier, le CRIV ferme en juin 1997.

Le 6 novembre 1998, certains intervenants du CRIV créent l'**Association Se DyRe**, dans le but de poursuivre cette expérience et de partager les compétences acquises.

Le 26 mars 1999, l'association Se DyRe passe un contrat de partenariat avec la **Fondation Jeunesse et Familles**.

Le 1^{er} mai 1999 naît le **service Violence et Famille**, nouvelle structure s'adressant aux hommes ayant recours à la violence conjugale, fonctionnant dans le cadre du partenariat liant l'Association Se DyRe et la Fondation Jeunesse et Familles. Depuis lors, la Fondation Jeunesse et Familles reprend progressivement sous cette appellation l'ensemble des activités de cette nouvelle structure.

En août 2002, l'association Se DyRe est dissoute et l'ensemble des prestations de Violence et Famille est intégré au sein de la Fondation Jeunesse et Familles.

En 2003, le service Violence et Famille est **reconnu d'utilité publique** par le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne qui le soutiennent financièrement par une subvention. Violence et Famille reçoit ses premiers mandats pénaux.

En 2005, le **Fonds National valide la recherche** réalisée depuis le printemps 2003 en partenariat avec la HEVS et la place de ViFa se voit renforcée dans la Fondation Jeunesse et Familles avec sa participation à **l'équipe de direction**.

En 2006, ViFa ouvre ses prestations à des **Femmes auteures** de violence dans le couple et/ou la famille. La Ville de **Lausanne retire son soutien** à ViFa dans le cadre de la nouvelle péréquation financière avec le Canton.

COMPTE D'EXPLOITATION "VIOLENCE ET FAMILLE" Exercice 2006

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>
<u>PRODUITS</u>		
Dons et subventions	70'506.63	77'094.75
Don Loterie Romande	50'000.00	50'000.00
Produits des formations données par Violence et Famille	16'406.83	14'432.20
Produits des stagiaires de la HES-S2	3'825.00	0.00
Cotisations des participants	11'850.00	13'181.00
Prélèvement des réserves:		
Fonds de réserve Fondation Jeunesse et Familles	0.00	5'000.00
Fonds de réserve Violence et Famille	0.00	15'476.32
	152'588.46	175'184.27
<u>CHARGES</u>		
Salaires	116'377.61	105'035.60
Charges sociales	24'530.25	21'916.15
Formation et perfectionnement	2'879.50	12'258.92
Vacation et débours	3'679.05	3'448.90
Supervisions	3'339.85	2'373.60
Alimentation	212.32	815.35
Entretien et réparations	7.66	3.90
Loyer	6'000.00	6'000.00
Frais bancaires et intérêts	291.32	0.00
Amortissement	913.00	853.00
Electricité	55.22	0.00
Bibliothèque	884.15	101.40
Matériel de bureau	224.50	142.10
Imprimés	2'761.64	4'000.35
Frais de ports	1'170.58	639.95
Téléphones et autres taxes	92.70	836.35
Prestations de tiers	691.47	16'758.70
Assurances	88.04	0.00
Taxes et redevances / cotisations	364.18	0.00
Autres charges	863.13	0.00
	165'426.17	175'184.27
Résultat de l'exercice prélevé au fonds de réserve Violence et Famille	-12'837.71	0.00

Violence et Famille

Avenue Vinet 19 -19 bis
CH - 1004 Lausanne
Tél. : 021 644 20 45
Fax. : 021 644 20 40

Violenceetfamille@ffnet.ch
www.ffnet.ch/Violence.htm

CCP : 17-305270-6

